

Corrigé du DS4

Ordonnement

Partie A – Ateliers de fabrication

A.1

```
# let rec chemin_aux n = function
  | [] -> 0
  | [a] -> fabrique n a
  | a :: q as l -> fabrique n a + transport a (hd q) + chemin_aux (n - 1) q;;
chemin_aux : int -> int list -> int = <fun>

# let chemin l = chemin_aux (list_length l) l;;
chemin : int list -> int = <fun>
```

A.2 On effectue la première tâche dans le premier atelier, les deux autres dans le second, ce qui donne un coût de 8.

A.3 Il y a p^n chemins possibles.

A.4 $t_{min}(k, i)$ est le minimum entre $t_{min}(k - 1, i) + t_{k,i}$ et le minimum de $t_{min}(k - 1, j) + c_{j,i} + t_{k,i}$, j dans $\llbracket 1, n \rrbracket \setminus \{i\}$ (d'ailleurs, il n'est pas nécessaire de retirer i , et on peut même supposer que, par convention, $c_{i,i} = 0$).

A.5

a

```
# let temps_minimal tab k = let p = vect_length tab -1 in
  let res = make_vect (p + 1) 0 in
  for i = 1 to p do
    let temp = ref (tab.(i) + fabrique k i) in
    for j = 1 to p do
      temp := min !temp (tab.(j) + transport i j + fabrique k i)
    done;
    res.(i) <- !temp
  done;
res;;
temps_minimal : int vect -> int -> int vect = <fun>
```

b

```
# let rec temps_tab n p =
  if n = 0 then
    make_vect (p + 1) 0
  else
    temps_minimal (temps_tab (n - 1) p) n;;
temps_tab : int -> int -> int vect = <fun>

# let temps n p = let tab = temps_tab n p in let res = ref tab.(1) in
  for i = 2 to p do res := min !res tab.(i) done;
  !res;;
temps : int -> int -> int = <fun>
```

c `temps_minimal` est de complexité p^2 , et est exécuté de l'ordre de n fois par `temps_tab`, qui est donc de complexité np^2 (on a négligé la dernière étape, consistant à déterminer le minimum d'un tableau de taille p , de complexité p).

Partie B – Théorie des matroïdes

B.1 Supposons disposer de deux indépendants maximaux A et B de cardinaux distincts, par exemple tels que $|A| < |B|$: par échange, il existe $x \in B \setminus A$ tel que $A \cup \{x\}$ soit indépendant, ce qui contredit la maximalité de A .

Tous les indépendants maximaux d'un matroïde (S, I) ont donc le même cardinal.

B.2 Bien sûr, il existe un indépendant I de poids maximal (car toute partie non vide et majorée (ou finie) de \mathbb{N} admet un plus grand élément) : s'il ne comprend pas s_k , on peut, par application itérée de la propriété d'échange, adjoindre $|I| - 1$ éléments de I à $\{s_k\}$, formant un ensemble J de même cardinal que I . Notons s_j l'élément de $I \setminus J$. On a $w(s_k) \geq w(s_j)$ (par définition de s_k et par hérédité), et donc

$$w(J) = w(I) + w(s_k) - w(s_j) \geq w(I).$$

B.3 Déjà, l'algorithme renvoie par construction un indépendant.

Montrons par récurrence sur $|S|$ (que l'on appellera cardinal du matroïde) qu'il est de poids maximal. L'amorçage pour $|S| = 1$ est évident.

Fixons $n \in \mathbb{N}^*$, supposons le résultat prouvé pour tout matroïde (S', I') de cardinal n . Soit (S, I) un matroïde de cardinal $n + 1$. On sait (cf. B.2) que l'un des indépendants de poids maximal comprend s_k . Soit maintenant $S' = I \setminus \{s_k\}$ et I' l'ensemble des éléments de I comprenant s_k , ôtés de s_k . (S', I') est un matroïde, dont l'algorithme glouton fournit un indépendant maximal par hypothèse de récurrence, l'hérédité est prouvée.

Partie C – Retards et pénalités

C.1 Dans l'ordonnancement f , certaines tâches sont effectuées à l'heure, formant un ensemble A , et les autres (en retard) forment un ensemble B . Si l'on propose l'ordonnancement obtenu en concaténant A et B , les tâches de A restent à l'heure, et sont effectuées avant les tâches de B . Si en outre, dans A , on ordonne en un ensemble A' les tâches dans l'ordre des dates limites croissantes, alors chacune des tâches de A' est effectuée à l'heure : c'est évident pour celles effectuées plus tôt que dans A , et, pour les autres, on peut le voir en appliquant le tri bulle.

On a donc bien trouvé un ordonnancement vérifiant l'ordre canonique et dont la pénalité totale est inférieure ou égale à P .

C.2 On obtient successivement

i	1	2	3	4	5	6	7
A	$[T_1]$	$[T_2, T_1]$	$[T_2, T_1, T_3]$	$[T_2, T_4, T_1, T_3, T_7]$			
B	\emptyset	\emptyset	\emptyset	\emptyset	$[T_5]$	$[T_5, T_6]$	$[T_5, T_6]$

C.3 1. \Rightarrow 2. : (par contraposition) Supposons qu'il existe $t \in \llbracket 1, n \rrbracket$ tel que $N_t(A) > t$: au moins $t + 1$ tâches doivent être exécutées avant t , A ne peut pas être indépendant.

2. \Rightarrow 3. : Supposons 2., et ordonnons les tâches dans l'ordre des dates limites croissantes. Pour tout i , il y a au plus i tâches dont la date limite est inférieure ou égale à i , donc toutes les tâches sont effectuées à l'heure.

3. \Rightarrow 1. est évident.

C.4 On peut supposer A et B donnés dans l'ordre canonique. Soit t_0 maximal tel que $N_{t_0}(B) \leq N_{t_0}(A)$. Puisque $N_n(B) = |B| > |A| = N_n(A)$, on a $t_0 < n$, et, pour tout t tel que $t_0 < t \leq n$, $N_t(B) > N_t(A)$. On a donc $N_{t_0+1}(B) > N_{t_0+1}(A)$. Ainsi, B comprend plus de tâches de date limite $t_0 + 1$ que A : soit T l'une d'entre elles, n'appartenant pas à A , et soit A' obtenu en ajoutant T à A en position i dans l'ordre canonique. Il est clair que les tâches de A' avant T sont à l'heure (car A est indépendant), de même pour T (qui remplace un élément de A de date limite plus tardive). Les tâches suivant T dans A' sont également à l'heure, car B est indépendant et, pour tout t après i ,

$$N_t(A') = N_t(A) + 1 \leq N_t(B) \leq t.$$

Ainsi, d'après l'équivalence entre 1. et 2. à la question précédente, A' est indépendant.

C.5 Chercher un ordonnancement de pénalité minimale, c'est chercher un indépendant de poids maximal (le poids correspondant ici à la somme des pénalités).

Il est clair que le couple (S, I) , où $I = \llbracket 1, n \rrbracket$ et S est l'ensemble des ensembles de tâches indépendants, est un matroïde (l'hérédité est évidente, et l'échange a été démontré à la question précédente). L'algorithme glouton donne donc un indépendant de poids maximal. L'algorithme ordonnance_tâches applique cette stratégie gloutonne, tout en imposant l'ordre canonique. D'après la question B.3, cet algorithme donne bien un ordonnancement de pénalité minimale.